

Points de repère pour conduire le chant de l'assemblée

Au cours des célébrations, on voit souvent intervenir, face aux fidèles, non seulement le prêtre et les lecteurs, mais aussi une personne qui invite l'assemblée à chanter. La Présentation générale du missel romain (PGMR) préconise « d'avoir un chantre ou un maître de chœur pour guider et soutenir le chant du peuple » (n° 104) ; elle ajoute : "Habituellement, il est bon aussi qu'il y ait auprès du prêtre célébrant un acolyte, un lecteur et un chantre. » (n° 116) En incluant ces phrases dans le chapitre intitulé « Les ministères particuliers », l'Église reconnaît au chantre une réelle fonction dans le déroulement de la liturgie.

Or, habituellement, en France, on parle de « l'animateur de chant » et non pas du « chantre ». Pourquoi cette habitude ? Quelle conception du service du chant l'usage de ce terme reflète-t-il ? Comment exercer un discernement ?

CHAPITRE 1 D'OÙ VENONS-NOUS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

1.1. L'émergence de l'animateur

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, en règle générale, les fidèles ne chantaient que les pièces de l'ordinaire de la messe qu'ils dialoguaient avec des chantres, lesquels chantaient, seuls, les pièces du Propre (introït, graduel, alléluia, séquence, offertoire, communion). Par ailleurs, des cantiques en langue vernaculaire, chantés par tous, étaient souvent introduits dans la liturgie, mais à titre de chants de dévotion.

Dès le début du XX^{ème} siècle, certains ont souhaité que les gestes et les textes de la messe – tous en latin – soient expliqués ; ils ont confié cette charge à un "commentateur" qui, en outre, assurait la lecture de la traduction des textes bibliques. Cette fonction a perdu sa raison d'être dès lors que toutes les paroles furent prononcées en français. Parallèlement, s'est développée la fonction d'animateur de chants dans le cadre de grands rassemblements. Cette manière de faire est devenue comme une norme dans de nombreuses paroisses.

Le Concile Vatican II a repris les demandes faites par le pape saint Pie X et ses successeurs en faveur de la participation active des fidèles et du chant en langue vernaculaire. Beaucoup de paroisses ont alors fait une place de plus en plus grande à des chants en français, nouvellement composés, et qu'il fallait apprendre aux fidèles. Le rôle de l'animateur de chant en a été renforcé.

Bien des personnes se sont ainsi mises au service des communautés pour choisir les chants, les entonner et inviter les fidèles à chanter.

Personne n'ayant jamais tenu un tel rôle, elles durent inventer leur comportement face à l'assemblée, prenant souvent pour modèle le chef de chorale ou l'animateur de groupe de jeunes, ou encore, moins consciemment, celui des émissions télévisées.

1.2. Les différents modèles d'animations et leurs limites

1.2.1. Le chef de musique

Chaque fois qu'on fait de la musique d'ensemble, en chœur, en fanfare ou en orchestre, il y a un chef qui dispose d'une autorité au nom de sa compétence et qui l'exerce pour servir l'homogénéité du groupe.

En célébration, les fidèles chantent ensemble et on peut les aider à le faire du mieux possible. Cependant il ne suffit pas de lever les bras en mesure pour susciter un chant de foi ou obliger les fidèles à chanter.

1.2.2. L'animateur de télévision

L'animateur de jeux et même de débats télévisés a pour rôle de faire participer le public, de l'empêcher de « décrocher » et de lutter contre un ennui possible ; il tend à être le centre de l'action, à séduire et à attirer l'attention sur lui.

En célébration, l'attention des fidèles doit être centrée sur le Christ, et cela exclut un comportement focalisant tout sur l'animateur. Cela exclut aussi le postulat selon lequel les fidèles sont, au départ, « inanimés », ne pouvant s'exprimer que si un « animateur » les y provoque.

Ce modèle d'« animateur » est donc inapproprié.

1.2.3. Le chanteur de variété

Il construit son spectacle, se fait écouter devant un public qu'il entraîne parfois à chanter à sa suite. Une grande partie de son succès repose sur sa présence scénique et sur sa voix. En célébration, c'est la voix de l'assemblée qui est première, et celle du chantré en fait partie. Il n'est plus question de présence scénique, ni d'imposer sa voix par un micro.

1.2.4. Au terme de cette étape

L'intelligence approfondie des rites célébrés a fait évoluer la compréhension du lien entre la fonction d'animateur et la liturgie elle-même. Le rôle du chantré n'est pas « d'animer » le chant de l'assemblée mais d'aider celle-ci à entrer, par le chant, dans l'action liturgique et le mystère célébré.

Précisons ici ce qui caractérise une assemblée liturgique, quel rôle éminent y tient la voix, et quelle fonction peut y remplir le chantré.

CHAPITRE 2 À PROPOS DE LA LITURGIE

2.1. L'assemblée liturgique

L'assemblée liturgique est, par certains points, comparable à d'autres assemblées. Mais sa particularité est d'être le Corps du Christ. À ce titre, lorsqu'elle chante, elle est la voix du Christ et de l'Église qui chante en elle la louange au Père et la supplication des hommes. À ce titre aussi, les personnes qui conduisent la célébration le font en vertu d'une mission reçue du Christ par l'Église.

De même que le Christ est celui sur qui repose l'Esprit, de même l'assemblée - Corps du Christ - est animée par l'Esprit. En ce sens, l'unique et véritable "animateur" de l'assemblée, c'est l'Esprit Saint. En lui, la mission de ceux qui exercent un service liturgique est de favoriser la relation entre le Christ et l'assemblée qui, tout entière, célèbre.

2.2. Impression -Expression

Le Christ convoque son peuple, l'enseigne et l'entraîne dans la louange du Père. Les acteurs liturgiques ont à favoriser la participation active de l'assemblée célébrante. Ainsi, avant de faciliter l'expression de la foi, ils ont à faciliter l'impression de la foi dans le cœur des fidèles. La liturgie est le lieu de "l'entendre dire" avant d'être le lieu du "dire" ; on y écoute le Christ, on y vit la foi de l'Église ; on y est atteint par les paroles, la musique, les attitudes de foi, etc.

La célébration consiste en une action symbolique dont l'efficacité réelle est différée, voire inconsciente. C'est pourquoi la qualité de la célébration ne peut pas être appréciée sur-le-champ en fonction de l'exubérance des chanteurs, de la véhémence du prédicateur ou de la surchauffe quasi hystérique des participants ; là, l'accent est mis exagérément sur l'expression.

Au contraire, dans la célébration, les fidèles recueillent un bienfait s'ils se laissent entraîner vers le mystère de Dieu qui leur parle au cœur. La liturgie est ce moment où les fidèles consentent à ce que des mots, des signes et des attitudes s'impriment en eux, et où, ensuite, ils expriment une réponse de foi.

Évidemment, ce qui s'imprime en eux, c'est en partie ce qu'ils expriment. On sait en effet, l'importance des chants pour graver dans les mémoires les mots de la foi. Il faut donc aider les fidèles à chanter les expressions de la foi de telle manière qu'elles ne leur restent pas extérieures.

Les responsables du chant favorisent cette impression dans le cœur des autres fidèles s'ils se préparent spirituellement eux-mêmes à la célébration pour que la foi s'imprime aussi en eux.

2.3. La musique liturgique

Musique et chant, dans la liturgie, ne sont pas des événements séparés, instantanés, momentanés, sans lien et donc sans relief, mais ils sont associés aux rites. Or, les rites liturgiques sont comme une grande musique silencieuse, matrice de nos musiques successives auxquelles elle donne sens parce qu'elle en est la trame et en organise la durée. Ainsi, l'art du chantre consiste à inscrire correctement les différents actes de chant de l'assemblée dans le rythme et la mélodie silencieuse de l'itinéraire rituel. Lorsqu'un chantre-animateur est comme la mémoire vivante du rite sous-jacent au chant qu'il conduit, il sert vraiment l'assemblée.

Dans la liturgie, musique et chant, par leurs dimensions poétique et symbolique, ne peuvent être instrumentalisés, enfermés dans des effets attendus. L'assemblée qui chante sa foi attend du chantre la prudence, la discrétion, le respect de sa liberté, excluant toute manipulation. Il se gardera donc d'exercer quelque pression que ce soit sur les fidèles.

2.4. La voix dans la liturgie

Toute personne chargée du chant cherche à communiquer avec l'assemblée. Or sa voix est un outil très influent, et il est bon d'en être conscient.